

Il n'y a pas de trêve climatique

Écologie

Par Yann Françoise

Publié le 4 mars 2026

Ingénieur en génie urbain, spécialiste des questions climatiques au niveau des villes. Il a piloté la politique climatique de la Ville de Paris de 2002 à 2025.

Les COP se suivent mais la dynamique de lutte contre le chaos climatique se maintient-elle ? Les bilans de chacun de ces rendez-vous mondiaux du climat apparaissent souvent décourageants ou difficiles à interpréter. Lâché par les Etats-Unis et mis en cause par les climatonégationnistes le GIEC et les sciences du Climat sont financièrement fragilisés. Dans une perspective plus longue, cependant, les avancées sont réelles et, surtout, la mobilisation ne vient plus uniquement des Etats.

Il n'y a pas de trêve climatique. Les catastrophes s'enchaînent, saison après saison, jusqu'à brouiller la frontière entre l'«*exceptionnel*» et la nouvelle norme: inondations, canicules, sécheresses, moussons déchaînées. Le climat ne se met jamais en pause, et son dérèglement s'accélère. Le climat ne nous envoie plus des signaux d'alerte. Il

nous envoie des factures, des vies brisées, des territoires à reconstruire.

La barre symbolique du réchauffement à +1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle sera franchie dans la prochaine décennie. Ce n'est plus une projection. C'est un calendrier. La question n'est plus de savoir si nous l'atteindrons, mais combien de temps nous y resterons — et ce que nous ferons de ce temps pour stabiliser le climat.

Se battre pour le climat, c'est se battre pour soi. C'est le plus universel des égoïsmes. Une action de l'homme par l'homme, pour réparer ce que l'homme a construit sans vouloir en voir les conséquences. Il aura fallu près de cent ans entre la démonstration de Svante Arrhenius — qui établissait dès 1896 que le doublement du CO₂ entraînerait un réchauffement de +5°C — et le moment où les États ont accepté d'en tirer les conséquences politiques. Cent ans de science ignorée, minimisée, différée.

Une diplomatie climatique, trentenaire vacillante

Vers un Accord universel

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)^①, est créé en 1988 pour rassembler et synthétiser cette science. Son premier rapport, publié en 1990, pose le diagnostic sans ambiguïté : le réchauffement est réel, il est d'origine humaine, et ses conséquences seront graves.

En 1992, au Sommet de Rio^②, les États membres de l'ONU créent les trois conventions-cadres environnementales fondatrices : biodiversité, désertification et changement climatique — la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). La diplomatie climatique est née. Trois ans plus tard, à Bonn, s'ouvre la première

Conférence des Parties. En 1997, la COP3 adopte le Protocole de Kyoto³ : premier accord contraignant, limité aux pays historiquement industrialisés, avec une obligation de réduction de 5,2 % des émissions entre 1990 et 2012. Il entrera en vigueur huit ans plus tard, en 2005, après la ratification de la Russie — sans celle des États-Unis.

Une première étape modeste mais symbolique est franchie, les mécanismes de régulations se mettent en place.

En 2009, plus de 40 000 participants convergent vers Copenhague pour ce qui est présenté comme le rendez-vous de tous les possibles. Ce sera l'échec politique le plus retentissant de la diplomatie climatique — les caméras du monde entier en témoignent. Mais pas un échec climatique : la Décision⁴ finale inscrit pour la première fois l'objectif de limiter le réchauffement à +2°C et pose le principe d'une aide plancher de 100 milliards de dollars annuels des pays développés vers les plus vulnérables. La dynamique est brisée jusqu'à la COP16 de Cancún, qui relancera l'agenda pour l'adoption d'un accord universel dans les 5 ans.

2015 change la donne. Paris (Le Bourget) accueille la COP21 et 50 000 personnes dans une atmosphère de tension et d'espoir mêlés — à peine deux semaines après les attentats du 13 novembre. 150 chefs d'État et de gouvernement seront présents. Grâce à l'énorme travail de fond de la présidence péruvienne de la COP14 et tout le talent de la diplomatie française, un Accord⁵ universel différencié et itératif est adopté le 12 décembre 2015 sous les applaudissements d'une salle debout. Vingt-neuf articles, quatorze pages, une révolution discrète pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et maintenir le réchauffement en-deçà des +2°C voire 1,5°C. Le texte prévoit des étapes de mise à jour quinquennal des engagements des États dès 2020, la présentation régulière des bilans mondiaux et l'ensemble des mécanismes nécessaires. Ce n'est pas un accord totalement contraignant. C'est un accord vivant.

Le 4 novembre 2016, à la veille de l'ouverture de la COP22 de Marrakech, et de la première élection de Donald Trump, l'Accord de Paris entre officiellement en vigueur⁶ ratifié par plus de 170 pays, c'est le traité international le plus rapidement mis en place.

De Glasgow à Belém: nommer enfin le problème, puis reculer

La COP26 de Glasgow, en 2021 post-Covid19, complète l'architecture de l'Accord de Paris en adoptant définitivement son *Rulebook*⁷, les règles d'application de l'Accord. 5 ans après Paris, les Etats ont remis la mise à jour de leurs engagements : des progrès mais le compte n'y est pas. La Décision de Glasgow⁸ inscrit, pour la première fois, la réduction du charbon, la réduction des émissions de méthane et sonne la fin des subventions inefficaces aux énergies fossiles.

Deux ans plus tard, en 2023 à Dubaï, la COP28 va plus loin : les mots «*fossil fuels*» entrent enfin dans une décision⁹ de COP, après trente et un ans de diplomatie climatique. On ne parle pas encore de sortie nette, mais de «*transition hors des énergies fossiles*», du triplement des renouvelables et d'un premier fonds «*Pertes et dommages*»¹⁰ doté de 700 millions de dollars pour les pays les moins avancés.

Cinquante mille personnes se retrouvent à Belém en novembre 2025, sous la présidence brésilienne — au cœur de l'Amazonie, symbole choisi à dessein. Médias du monde entier, société civile, scientifiques, négociateurs : les COP continuent d'exercer une attraction sans équivalent dans la gouvernance mondiale, même quand le contexte géopolitique est au plus bas. Et il l'est : guerre en Ukraine, tensions au Proche-Orient, multilatéralisme fragilisé, retrait annoncé des États-Unis de l'Accord de Paris, aide publique au développement en berne.

Dans cette atmosphère, le fait même qu'une décision¹¹ ait été adoptée relève du miracle diplomatique.

Mais à quel prix ? Les « *énergies fossiles* », apparues à Dubaï comme une victoire symbolique arrachée de haute lutte, disparaissent du texte final. Il n'est plus question de sortie, ni même de transition. On se contente de rappeler difficilement l'ambition des +1,5°C — une formule sans contrainte nouvelle. Des progrès timides sont enregistrés sur l'adaptation et certains fonds d'aide. Une avancée réelle, trop souvent négligée, est actée sur la prise en compte du genre dans les programmations climatiques, avec une feuille de route ambitieuse adoptée à l'unanimité des 195 Parties.

Et puis il y a l'Agenda à l'Action¹² — le vrai pouls de Belém. Jamais les initiatives de la société civile n'ont été aussi nombreuses, aussi concrètes, aussi documentées : entreprises engagées dans des trajectoires de décarbonation, banques réorientant leurs portefeuilles, collectivités locales présentant leurs Plans Climat, organisations paysannes portant des solutions d'adaptation. Là où la diplomatie piétine, l'action réelle avance. C'est peut-être la leçon la plus durable de cette COP30 : le moteur s'est déplacé.

L'Accord de Paris demeure. Le multilatéralisme climatique, fragilisé, tient encore. La COP30 n'a pas explosé. C'est, dans les circonstances, une forme de victoire par défaut. Mais ce plancher minimal révèle l'ampleur de la régression en cours.

Trente ans de négociations, de crises et de compromis. Un édifice réel, mais dont chaque pilier repose sur la bonne volonté de ceux qui pourraient le faire s'effondrer.

Le nouveau jeu des puissances : Trump démantèle, la Chine avance, l'UE hésite

L'Amérique fossilisée de Trump et le « canular » climatique

Les États-Unis, premier émetteur cumulé, deuxième émetteur annuel de CO₂, quitte la gouvernance climatique. En janvier 2025, les États-Unis notifient leur retrait de l'Accord de Paris. Conformément à son article 28, ce retrait sera effectif fin janvier 2026. Quelques jours après, Washington quitte la CCNUCC elle-même, le GIEC, et l'IPBES (le GIEC de la Biodiversité). Avec eux s'évaporent 22 % du budget de la Convention Climat. Les financements du NOAA — la prestigieuse agence fédérale d'observation des océans et de l'atmosphère, colonne vertébrale de la météorologie et de la climatologie mondiales — sont réduits au maximum. Les programmes universitaires sur le climat sont asséchés.

Donald Trump, constant dans sa conviction que le dérèglement climatique est un « canular » scientifique, a méthodiquement fait taire la parole des chercheurs américains et entrepris de décrédibiliser la science climatique internationale. Une inquisition moderne contre la connaissance, au service d'une vision fossile et court-termiste dont les États-Unis eux-mêmes paient déjà le prix.

Car les chiffres sont implacables. En 2024, 45 millions de personnes ont été déplacées dans le monde¹³ par des catastrophes climatiques. Onze millions d'entre elles se trouvaient aux États-Unis — victimes des ouragans du Golfe du Mexique et des incendies de Californie. Fin 2024, près d'un million n'avaient pas retrouvé leur domicile. Le dérèglement climatique n'a pas de frontière. Les normes d'émissions pour les véhicules et certaines industries, héritées de l'Administration Obama, sont abrogées.

La dérégulation des normes automobiles américaines, par l'abrogation récente d'une partie du Clean Air Act¹⁴ de l'Administration Obama, laisse par ailleurs ses propres industriels dans une impasse stratégique : faut-il reconvertir les

chaînes de montage ? Pour combien d'années ? Comment continuer à vendre en Europe ? Ce sont les constructeurs européens et chinois qui ont accueilli cette annonce avec le plus de sérénité — ils gardent leur avance.

La Chine : le paradoxe du premier émetteur défenseur de l'Accord de Paris

La Chine est le premier émetteur annuel mondial de CO₂ et depuis 2024 le second émetteur cumulé depuis 1850. Elle est aussi, depuis quinze ans, l'une des puissances qui a le plus systématiquement intégré la transition climatique dans sa stratégie économique. Leader mondial des éoliennes, des panneaux solaires, des véhicules électriques, des réseaux ferrés à grande vitesse : la Chine a fait de l'économie décarbonée un ressort de sa compétitivité internationale.

Elle était déjà la grande bénéficiaire du Mécanisme de Développement Propre¹⁵ du Protocole de Kyoto — récipiendaire de 60 % des crédits carbone et des investissements associés. Elle n'a jamais été un adversaire des décisions climatiques en COP, parfois même un soutien actif pour rallier des États récalcitrants.

À Belém, elle sort victorieuse sur deux points décisifs. D'abord, en faisant disparaître de la décision finale toute référence aux *minerais de la transition* — terres rares et métaux critiques dont elle contrôle l'essentiel de la production et de la transformation. Ensuite, et surtout, en obtenant l'inscription à l'agenda des négociations futures d'un dialogue sur le commerce international, rappelant que les mesures climatiques unilatérales « *ne devraient pas constituer un moyen de discrimination arbitraire ni une restriction déguisée au commerce international* ». Le message est sans ambiguïté : la Chine entend contester le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Union européenne. Dans un contexte où l'OMC est affaiblie par les positions américaines, la boîte de

Pandore commerciale est désormais ouverte dans l'enceinte même de la diplomatie climatique.

Depuis l'origine des COP, la Chine joue la carte du pays émergent, très influent, défendant ses intérêts et ceux de son groupe (G77+Chine), des pays moins avancés et des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). En septembre 2025, lors d'une réunion de l'OMC, la Chine a déclaré abandonner son statut de pays émergents. Au niveau des COPs, cela signifie que la Chine doit devenir un pays contributeur aux différents Fonds d'aide Climat. Le regard de ses anciens alliés pourrait changer et la géopolitique climatique aussi.

L'Union européenne : leader historique, perdante de Belém

L'UE est maintenant le 4^e émetteur annuel et le troisième en cumul historique. Elle est la seule grande Partie à avoir largement respecté ses engagements du Protocole de Kyoto, avec une réduction de près de 40 % de ses émissions depuis 1990. L'UE est le bailleur public le plus important des fonds climatiques internationaux. Le Parlement européen vient d'adopter l'objectif de réduction de 90 % d'ici 2040 — signal fort, cap ambitieux.

Mais l'UE sort affaiblie de Belém. Contrainte d'accepter une décision a minima pour préserver le multilatéralisme, elle a lâché sur les énergies fossiles, sur les objectifs d'adaptation, et s'est retrouvée isolée face à une coalition BRICS-États arabes plus unie qu'attendu. Sa diplomatie climatique n'a pas su construire les alliances nécessaires avec les pays africains, les petits États insulaires et les pays les moins avancés — pourtant ses alliés naturels — qui ont fini par se rallier aux positions chinoises sur le commerce.

À cela s'ajoutent des reculs internes qui fragilisent sa crédibilité. Au niveau européen d'abord : le report de l'interdiction des véhicules thermiques neufs, l'assouplissement des objectifs de

2035, la remise en cause de la loi sur la déforestation importée. Au sein de ses membres comme en France ensuite, qui illustre la tentation du repli : recul sur les Zones à Faibles Émissions, fragilisation de la Prime Rénov', loi Duplomb sur les normes environnementales agricoles. L'Europe parle d'ambition à Belém et recule chez elle, État par État, secteur par secteur. Cette contradiction est sa principale faiblesse diplomatique — et ses partenaires ne l'ignorent pas. L'UE doit tirer les leçons de Belém : clarifier sa position, affiner sa diplomatie, assumer son leadership et le traduire dans les faits, à commencer sur son propre territoire.

Le pari de l'action réelle

La diplomatie vacille. Mais le monde n'attend pas.

En 2025, les investissements mondiaux dans les énergies renouvelables ont dépassé 2 000 milliards de dollars — plus du double de ceux consacrés aux énergies fossiles. Ce n'est plus une tendance. C'est un basculement structurel de l'économie mondiale, qui se produit indépendamment des postures des chefs d'État et des revirements des grandes puissances.

Plus de 13 000 gouvernements locaux¹⁶, représentant 1,3 milliard d'habitants, sont engagés dans des politiques climatiques concrètes. Maires, présidents de régions, élus de proximité : ce sont eux qui, à Belém, ont incarné la vraie vitalité de l'Agenda à l'Action de la COP30. Car à côté des salles de négociation où les diplomates s'épuisent sur des virgules, des centaines d'initiatives ont été présentées, documentées, évaluées — des entreprises engagées dans des trajectoires de décarbonation secteur par secteur, des banques réorientant leurs portefeuilles d'investissement, des coopératives agricoles portant des solutions d'adaptation dans les pays les plus vulnérables, des réseaux de villes partageant leurs bonnes pratiques de mobilité douce ou de résilience urbaine.

En France, en cette période de pré-élections municipales, le mot « *transition écologique* » est devenu politiquement tabou dans bien des discours. Et pourtant. Regardons ce qui se fait : des plans de mobilités douces et partagées dans les agglomérations moyennes, des programmes de verdissement urbain qui transforment les îlots de chaleur en îlots de fraîcheur, le développement de transports en commun, une alimentation durable qui s'impose progressivement dans les cantines scolaires, des politiques de préservation de la ressource en eau face aux sécheresses récurrentes, des programmes de rénovation énergétique des équipements publics et des logements sociaux, etc. Quasiment tous les maires des grandes et moyennes villes déploient, sans toujours l'appeler par son nom, un Plan Climat Local de facto. Ces plans ne sont pas que des plans : ils représentent un projet de société ancré dans le quotidien, une forme concrète de solidarité entre territoire urbain et rural, une vision partagée de l'avenir qui réconcilie économie locale, qualité de vie et responsabilité écologique.

C'est là que se joue l'essentiel. C'est là que l'action climatique redevient compréhensible, désirable, habitée. Non plus une contrainte descendante, mais un projet de territoire construit avec les habitants et ses forces associatives et économiques. Le cœur de l'action est là — et il bat plus fort qu'on ne le dit.

Simon Stiell, Secrétaire exécutif de la CCNUCC, le rappelait le 11 février 2026 lors de la conférence de presse inaugurale de la coprésidence turco-australienne de la COP31 : les politiques climatiques sont des politiques de paix. Elles servent à stabiliser le monde, à prévenir les migrations de masse, à éviter les conflits de ressources, à protéger les plus vulnérables en premier.

Il n'y a pas de trêve climatique

Le dérèglement climatique ne prend pas de congés. Il n'attend pas les élections, ni les sommets, ni les revirements des grandes puissances. Il avance, chaque jour, à son propre rythme.

Mais l'action avance aussi. Dans les villes, dans les entreprises, dans les laboratoires, dans les foyers. La transition énergétique mondiale est en marche — non par vertu, mais parce qu'elle est désormais économiquement rationnelle. Ce que les négociateurs n'ont pas su imposer par le haut, des millions d'acteurs sont en train de le construire par le bas.

C'est là le véritable enseignement de la COP30 : la diplomatie climatique demeure indispensable pour fixer le cap, la régulation et garantir l'équité entre les nations. Mais elle n'est plus seule à tenir le gouvernail. Et c'est peut-être, dans ce moment de désordre mondial, la meilleure nouvelle que nous ayons.

Il n'y a pas de trêve climatique. Il ne doit pas y avoir de trêve diplomatique. Il ne tient qu'à nous d'éviter la trêve de l'action.

Notes

- ① Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) : <https://www.ipcc.ch/>
- ② Sommet de Rio 1992 : <https://www.un.org/fr/conferences/environment/rio1992>
- ③ COP3 - Protocole de Kyoto : <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/docs/french/cop3/kpfrench.pdf>
- ④ COP15 – Décision de Copenhague : <https://unfccc.int/resource/docs/2009/cop15/fre/11a01f>

[pdf#page=4](#)

- ⑤ COP21 - Accord de Paris :
https://unfccc.int/sites/default/files/french_paris_agreement.pdf
- ⑥ Entrée en vigueur de l'Accord de Paris :
<https://treaties.un.org/doc/Publication/CN/2016/CN.73.5.2016-Eng.pdf>
- ⑦ Rulebook de l'Accord de Paris :
https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/19041_RULE%20BOOK_Accord%20de%20Paris_GB_def_print.pdf
- ⑧ COP26 – Décision de Glasgow :
https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cop26_adv_2f_cover_decision.pdf
- ⑨ COP28 – Décision de Dubaï, adoption du Bilan Mondial :
https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cma5_adv_4_gst.pdf
- ⑩ COP28 – Création du Fonds Pertes et Préjudices :
https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cop28_adv_8g_ind.pdf
- ⑪ COP30 – Décision Mutirão :
https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cma2025_L24_adv.pdf
- ⑫ COP30 – Agenda de l'Action :
https://unfccc.int/sites/default/files/resource/COP30%20Action%20Agenda_Outcomes%20Report_December_2025.pdf
- ⑬ IDMC - [Rapport mondial sur les déplacements internes 2025](#)
- ⑭ USA-Danger sur la santé des gaz à effet de serre :
<https://www.epa.gov/climate-change/endangerment->

and-cause-or-contribute-findings-greenhouse-gases-under-section-202a

- ⑮ Mécanismes de développement propre :
https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cmp2025_02F.pdf
- ⑯ La Convention Internationale des Maires pour le Climat :
<https://www.globalcovenantofmayors.org/>